



Gatineau, 6 juin 2023

Objet : Feux de forêt et qualité de l'air – Mesures prises par les établissements scolaires

Chers élèves et parents,

En raison des nombreux incendies de forêt en activité au Québec et de leurs effets sur la qualité de l'air, tous les établissements scolaires du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) ont mis en place des mesures pour limiter l'exposition à la fumée. Celles-ci suivent les recommandations émises par la Santé publique (*référence : [Communiqué - Santé publique, 5 juin 2023](#)*).

En présence de fumée :

- Les fenêtres des établissements du CSSPO demeurent fermées;
- Les récréations et les dîners ont lieu à l'intérieur;
- Toutes les activités extérieures sont limitées.

Nous suivons la situation de près et demeurons attentifs aux avis publics et aux alertes quant à la présence de fumée ou à la qualité de l'air. Nous sommes en communication avec la Santé publique et le ministère de l'Éducation. Soyez assurés que tout est mis en œuvre pour assurer la santé et sécurité des élèves et du personnel.

Puisque les feux de forêt peuvent avoir des effets sur la santé, nous vous invitons à faire preuve de vigilance et à suivre les recommandations de la Santé publique.

Merci de votre compréhension.

Nadine Peterson

Directrice générale

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais